

FORMATION MENANT À L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPECIALISÉ (FMS) ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Conditions d'admissibilité
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 15 ans au 30 septembre - Compétences du 3^e cycle du primaire atteintes - Compétences en français et en mathématique du 1^{er} cycle du secondaire non atteintes

MATIÈRES	Codes matières	NOMBRE DE PÉRIODES PAR SEMAINE (5 jours)	Code cours
<u>Formation générale :</u>			
Français, langue d'enseignement	132108, 132208 ou 132308	4	FRA144, FRA244 ou FRA344
Anglais, langue seconde - Programme de base	134104, 134204 ou 134304	2	ANG142, ANG242, ANG342
Mathématique	063126, 063226 ou 63306	4	MAT144, MAT244 ou MAT344
<u>Formation pratique :</u>			
Préparation au marché du travail	199233	2	PMT142
Préparation à l'exercice du métier semi-spécialisé (stage)	196204	8	PSS148

L'organisation se fera sous réserve du nombre d'inscriptions.

Cheminements possibles
<p>Après la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, l'élève peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre une 2^e année en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS-2); - intégrer le Pré-Dep s'il a atteint les compétences de la 2^e année du 1^{er} cycle du secondaire dans 2 des 3 matières de base (français, mathématique, anglais); - intégrer le marché du travail; - poursuivre à l'éducation des adultes.